



INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS ET REMBOURSEMENTS DES FRAIS D'INSCRIPTION

SAISON 2025/2026

Table des matières

1	PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR LES JEUNES	2
2	PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR LES ADULTES.....	2
2.1	CIRCUITS DEPARTEMENTAUX (SENIORS ET VETERANS) ET VOLANT DES ALPES.....	2
2.2	TOURNOIS ET COMPETITIONS AUTRES	2
2.3	REMBOURSEMENTS - RAPPELS POUR LES SENIORS ET VETERANS	2



1 PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR LES JEUNES

Le club prend en charge toutes les inscriptions aux étapes du Circuit Départemental Jeunes (CiDJ), ainsi que les inscriptions aux compétitions possibles dans les départements des Hautes-Alpes (05) et des Alpes-De-Haute-Provence (04).

Les compétitions du Circuit Régional Jeunes Open et Elite (CRJO et CRJE) sont pris en charge par le Comité Départemental.

Les demandes d'inscription sont à effectuer auprès de Stéphane Marsalet (stephane.marsalet@sudbad.fr) et dans ce cas les frais seront avancés par le club.

ATTENTION ! : Le club ne remboursera pas l'inscription à une compétition extérieure, ayant eu lieu le même jour qu'une compétition organisée par le club, dans la catégorie concernée par le joueur.

2 PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR LES ADULTES

2.1 CIRCUITS DEPARTEMENTAUX (SENIORS ET VETERANS) ET VOLANT DES ALPES

Le joueur souhaitant participer à une étape du Circuit Départemental Adultes (CDA) ou du Circuit Départemental Vétérans (CDV) s'inscrit directement **sur Badnet ou eBad**. Le **paiement n'est pas** à effectuer par le joueur.

La procédure est identique pour l'inscription aux tournois organisés par le club du Badminton Club Gapençais tel que le **Volant des Alpes**.

2.2 TOURNOIS ET COMPETITIONS AUTRES

Le joueur souhaitant participer à un tournoi ou une compétition s'inscrit directement :

- Soit par **Badnet ou eBad et règle le montant de son inscription**.
- Soit **auprès de l'organisateur et règle le montant de son inscription**.

2.3 REMBOURSEMENTS - RAPPELS POUR LES SENIORS ET VETERANS

Pour la demande de remboursement des frais d'inscription, le **justificatif de paiement** (justificatif Badnet ou facture du club organisateur) est à envoyer, à l'issue de la compétition, dans un **délai maximum d'un mois**, à l'adresse suivante :

badagap05.tresorerie@gmail.com

Le remboursement sera effectué par virement bancaire (à favoriser), un RIB sera à joindre à la première demande de remboursement OU par chèque.

- ATTENTION !** :
- Passé ce délai, le remboursement ne sera pas effectué.
 - Les frais bancaires de l'inscription (3,9% par paiement) sont à la charge du joueur.



- Le club ne remboursera pas l'inscription à une compétition extérieure, ayant eu lieu le même jour qu'une compétition organisée par le club, dans la catégorie concernée par le joueur.

Licence classique :

Le club prend en charge les inscriptions à toutes les compétitions dans les départements des Hautes-Alpes (05) et des Alpes-De-Haute-Provence (04).

Licence compet' ++ :

Le club prend en charge les inscriptions à toutes les compétitions dans les départements des Hautes-Alpes (05) et des Alpes-De-Haute-Provence (04) ainsi qu'à 10 compétitions en dehors de ces deux départements.